

## Eau, Hygiène et Assainissement au Niger

Comment accompagner les collectivités dans l'organisation  
des services?



Photo : Tarbiyya Tatali

Journée Niger

17 novembre 2017 au SIAAP

2, rue Jules César, Paris 12

## Les compétences eau/assainissement transférées aux communes nigériennes

En janvier 2016, le gouvernement nigérien a adopté un **décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes**. Quatre domaines sont ainsi transférés dont l'eau et l'assainissement.

L'**arrêté ministériel du 20 mars 2017** précise les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux communes dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

### Les compétences dévolues aux communes dans le domaine de l'hydraulique

1. **Mise en application des documents de politiques, stratégies et programmes** du secteur de l'eau et de l'assainissement relevant de la compétence de la commune ;
2. **Application des textes législatifs et règlementaires** concernant le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement et relevant de la compétence de la commune ;
3. **Mise en œuvre de programmes d'information, de sensibilisation, de communication, d'éducation et d'encadrement des populations** en matière d'eau et d'assainissement relevant de la compétence de la commune ;
4. **Gestion des services** publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement sur la base des contrats et conventions de délégations de service public d'eau potable ;
5. Utilisation du **budget d'investissement** mis à disposition en matière de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures d'hydraulique et d'assainissement ;
6. Mise en œuvre des relations intercommunales dans le cadre de la **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)** ;
7. Elaboration des **rapports annuels d'activités** de la commune et des rapports périodiques sur l'état des infrastructures d'hydraulique et d'assainissement ;
8. Suivi et contrôle des **travaux de réalisation et/ou de réhabilitation** des infrastructures d'hydraulique et d'assainissement
9. **Collecte et transmission des données et d'informations au Ministère** en charge de l'eau et de l'assainissement ;
10. Elaboration et réactualisation et mis en œuvre des **Plans locaux de l'eau et de l'assainissement (PLEA)** ;
11. Réalisation des **études de faisabilité** relatives à la réalisation et/ou à l'aménagement des points d'eau et ouvrages d'assainissement.

*Article 2 de l'arrêté ministériel portant Cahier des Charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux communes dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement, 2017*

**Quelles sont aujourd'hui les moyens des communes nigériennes d'exercer ces compétences et comment les acteurs de coopération peuvent-ils les accompagner dans leurs missions ?** Ce sont les questions que nous vous proposons d'aborder lors de cette Journée Niger.

A travers des témoignages de communes nigériennes et de leurs partenaires de coopération, l'objectif de cette journée est de :

- mieux comprendre le fonctionnement concret des communes nigériennes pour voir comment elles s'emparent aujourd'hui de leur mission dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- partager les expériences des communes et de leurs partenaires dans l'organisation des services publics d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement pour identifier leurs besoins et les modalités d'appui existant ou à développer.

Cette journée s'inscrit dans le cadre des activités de réseau Niger animé par le pS-Eau ([www.pseau.org/niger](http://www.pseau.org/niger)) et de plusieurs travaux de capitalisation sur des projets de coopération entre des collectivités françaises et nigériennes

- **Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la ville de Zinder (2014-2019)**, mené en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne, la Ville de Zinder, l'Union européenne, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Agence de l'Eau-Seine-Normandie (AESN) et le programme Solidarité Eau (pS-Eau) ;
- **Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Tessaoua PHAT I (2008-2010) et PHAT II (2011-2015)** sur Tessaoua, réalisés en partenariat avec la Ville de Tessaoua, le SIAAP, l'ONG RAIL- Niger, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine, le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Association Jitoua Conflans Tessaoua ;
- le **Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Maradi PHAM (2010-2015)** sur Maradi, réalisé en partenariat avec la ville de Maradi, le SIAAP, l'ONG RAIL- Niger, l'AIMF.

Pour plus d'informations sur cette thématique, nous vous invitons à parcourir la [note de synthèse](#).

### Informations pratiques

L'inscription est obligatoire. Pour cela, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne : <https://goo.gl/forms/oWRHEvNXRID9mQNf2>

La journée se déroulera au SIAAP, [2 rue Jules César, Paris 12](#)

Contact : Béatrice Turlonnias, [turlonnias@pseau.org](mailto:turlonnias@pseau.org)

# Programme

Rencontre organisée en présence de plusieurs partenaires nigériens :

- M. Abdoulaye ZANGUI, Directeur départemental de l'hydraulique et de l'assainissement de Douchi
- M. Abouzeidi ALMOU, Maire d'Illela
- M. Ousmane KOURE JACKOU, Député Maire de Kornaka
- M. Ayouba MOUSSA HASSANE, Président de Ville de Maradi
- M. Aboubacar SITOU, Maire de Tessaoua

9h00 – 9h30 Accueil et présentation de la journée

9h30 – 12h00 : Mieux connaître les compétences EHA des communes nigériennes

## 1. Vis ma vie...de commune !

Discussions avec les élus locaux pour connaître leur quotidien et leur rôle en matière d'eau potable et d'assainissement.

10h30 Pause café

## 2. Quelle réalité du transfert des compétences eau/assainissement aux communes nigériennes?

Table-ronde avec les collectivités, acteurs institutionnels nigériens pour :

- rappeler le cadre institutionnel et l'actualité du transfert des compétences ;
- faire un focus sur quelques compétences majeures aujourd'hui dévolues aux communes ;
- identifier les difficultés que rencontrent aujourd'hui les collectivités pour répondre à leurs missions ;
- échanger sur les initiatives menées pour les accompagner ;

12h30 Pause déjeuner

### 13h30 – 14h15 Cartographie mouvante des acteurs impliqués au Niger

Animation pour faciliter les échanges entre des acteurs de coopération impliqués au Niger afin de mieux se connaître.

### 14h15 – 17H00 : Echanger ses expériences (groupes de travail et synthèse)

Témoignages et discussions en groupe de travail autour de 3 thèmes pour faire émerger des conseils méthodologiques qui pourront servir aux participants.

1. Sensibiliser et appuyer les élus nigériens pour qu'ils s'impliquent sur l'eau et l'assainissement
2. Renforcer les équipes communales en charge de l'eau et de l'assainissement dans leur quotidien pour le suivi des services
3. Appuyer la commune pour qu'elle coordonne les acteurs eau/assainissement de son territoire